

# **CONSEIL MUNICIPAL DE BAZOGES EN PAILLERS**

## **SEANCE DU 28 AVRIL 2008**

L'an deux mil huit, le vingt huit Avril, le Conseil Municipal de la Commune de Bazoges-en-Paillers dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. BENETEAU Laurent, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 Avril 2008

**Présents** : BENETEAU Laurent DURANDET Jean-Loïc GIRAUD Martine GUERY Philippe YOU Jean-François GUIBERT Etienne ARNAUD Séverine PASQUIET Jean-Michel VILLENEUVE Maryvonne GABORIEAU Blandine PEULT Dominique BULTEAU Eric GIRARDEAU Adeline BROUSSEAU Jacqueline GUILLEMAND Pascal

**Secrétaire de séance** : YOU Jean-François

### **COMPTE RENDU DE LA SEANCE du 31 Mars 2008**

Aucune observation n'étant formulée sur la rédaction du compte-rendu de séance du 31 Mars 2008, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, en approuve le contenu.

### **INFOS GENERALES SUR LE BUDGET COMMUNAL**

Une présentation succincte du budget communal est faite pour informer les conseillers nouvellement élus et un point sur la Taxe Locale d'Equipement instituée en 2006

### **LOTISSEMENT - LOGEMENTS SOCIAUX**

Monsieur le Maire présente le Lotissement des Chênes et les différents échanges de parcelles en cours.

La société HLM demande un nom de résidence pour les trois futurs logements dans les Oranchères 3. Le Conseil propose : Les Hirondelles, Les Loriots, Les Mésanges.

### **COMMISSION BATIMENTS**

Jean-Loïc DURANDET présente les différentes propositions de la commission concernant les travaux prévus au budget 2008 pour la toiture du Foyer Communal, le ravalement du Foyer des Jeunes, le lettrage de la Croix au Cimetière, le portail du Périscolaire ; devis en cours pour les sanitaires du Foyer Communal ; Etude d'un modulaire au périscolaire pour 2009.

### **COMMISSION COMMUNICATION**

Philippe GUERY informe le Conseil qu'une plaquette de bienvenue sera distribuée fin Mai. La mise en place des bulletins suivants est à l'étude.

### **COMMISSION AFFAIRES SOCIALES**

Les membres du CCAS sont désignés ainsi : Blandine GABORIEAU, Jacqueline BROUSSEAU, Adeline GIRARDEAU, Séverine ARNAUD et Martine GIRAUD

Délégués au Périscolaire : Adeline GIRARDEAU et Pascal GUILLEMAND

Délégués à REEL : Jacqueline BROUSSEAU et Martine GIRAUD

Délégués Contrat Enfance Jeunesse : Blandine GABORIEAU Séverine et Martine GIRAUD

## COMMISSION URBANISME

Jean-François YOU présente les priorités choisies pour la voirie : le parking de l'Ecole, Rue de Bel Air, l'Ortay, les curages de fossés, la Brosse, l'Angebaudière.

La commission propose l'installation de radar mobile et le comptage de la vitesse.

Une réflexion est lancée concernant la sécurité Rue d'Anjou, notamment devant l'Ecole

Une révision de la carte communale pourrait être envisagée.

## LOTISSEMENTS

### ➤ *Echanges de parcelles avec la société Terre et Habitat*

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve la réalisation de l'échange, sans soulte, suivant :

- La municipalité cède à la société Terre et Habitat :
  - . la parcelle cadastrée section C numéro 1433 d'une superficie de 27 m<sup>2</sup>
  - . la parcelle cadastrée section C numéro 1434 d'une superficie de 114 m<sup>2</sup>
  - . la parcelle cadastrée section C numéro 1435 d'une superficie de 449 m<sup>2</sup>
- La société Terre et Habitat cède à la Commune
  - . la parcelle cadastrée section C numéro 1438 d'une superficie de 299 m<sup>2</sup>
  - . la parcelle cadastrée section C numéro 1439 d'une superficie de 127 m<sup>2</sup>
  - . la parcelle cadastrée section C numéro 1441 d'une superficie de 1 m<sup>2</sup>

Les membres présents autorisent Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à cet échange, à signer l'acte notarié en l'Etude de Maître Christophe DENIS, Notaire à SAINT FULGENT et à payer la moitié des frais liés à la réalisation de l'acte.

### ➤ *Modificatif Lotissement "les Oranchères 3"*

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'autoriser Monsieur le maire à établir et signer tout document nécessaire à la réalisation du modificatif du lotissement "les Oranchères 3" visant à intégrer la parcelle cadastrée section C numéro 1439 d'une superficie de 127 m<sup>2</sup> dans ledit lotissement.
- de prendre à la charge de la commune tous les frais (géomètre, notaire, ...) engendrés par la réalisation de ce modificatif.

- Le Conseil approuve l'exclusion du LOT 32 B pour 6 m<sup>2</sup> sur le Lotissement Les Oranchères 3
- Et autorise Monsieur le maire à signer tout document nécessaire.

### ➤ *Vente d'une parcelle du lot 32A du lotissement Les Oranchères et de la parcelle C 1439 à Monsieur BOUSSEAU et à Mlle LECHENAULT*

- Conformément à un arrêté N° LT 85 013 06 H 0001 du Maire de la Commune de BAZOGES EN PAILLERS du 15 janvier 2008, le lotissement "Les Oranchères 3" a été modifié.

Ce modificatif a pour but de diviser le lot 32 d'une superficie de 581m<sup>2</sup> en deux lots :

- . le lot 32 A d'une superficie de 575m<sup>2</sup>
- . et le lot 32 B d'une superficie de 6 m<sup>2</sup>

- Conformément à la délibération du 28 avril 2008 autorisant l'échange qui se signera en l'Etude de Maître DENIS le 29 avril 2008, sans soulte, suivant :

- La municipalité cède à la société Terre et Habitat :
  - . la parcelle cadastrée section C numéro 1433 d'une superficie de 27 m<sup>2</sup>

- . la parcelle cadastrée section C numéro 1434 d'une superficie de 114 m<sup>2</sup>
  - . la parcelle cadastrée section C numéro 1435 d'une superficie de 449 m<sup>2</sup>
- La société Terre et Habitat cède à la Commune
- . la parcelle cadastrée section C numéro 1438 d'une superficie de 299 m<sup>2</sup>
  - . la parcelle cadastrée section C numéro 1439 d'une superficie de 127 m<sup>2</sup>
  - . la parcelle cadastrée section C numéro 1441 d'une superficie de 1 m<sup>2</sup>

Suite à cet exposé, après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal décident de vendre à Monsieur Franck BOUSSEAU et à Mademoiselle Emilie LECHENAULT :

- le lot 32 A cadastré section C numéro 1429 d'une superficie de 575m<sup>2</sup> au prix de 28 euros hors taxes le m<sup>2</sup>
- Et de vendre la parcelle cadastrée section C numéro 1439 d'une superficie de 127 m<sup>2</sup> au prix de 28 euros net vendeur.

## **COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS**

La durée du mandat du Conseil étant la même que celle de la commission communale des impôts directs, il convient de procéder à la constitution d'une nouvelle commission.

Le Conseil propose douze noms pour les commissaires titulaires et douze noms pour les commissaires suppléants. Le Directeur des Services Fiscaux désignera six titulaires et six suppléants, qui seront conviés ensuite à une session d'information

## **CORRESPONDANT DEFENSE**

Le Conseil désigne Eric BULTEAU, correspondant Défense sur la Commune.

## **PLANTATIONS 2008**

Le Conseil décide de reconduire l'opération de plantations pour un projet collectif

## **DIA - Déclaration d'Intention d'Aliéner- Lotissement Les Chênes**

La Commune décide de renoncer à exercer son droit de préemption pour les parcelles qui constituent le Lotissement Les Chênes : C 1438 C 1439 C 1441 C 1442 pour une surface totale de 9103 m<sup>2</sup>.

## **INFOS DIVERSES**

- ↳ La commune continue sa participation au concours des maisons fleuries
- ↳ Le tirage au sort des Jurés d'Assises aura lieu à St Fulgent le 19 Mai à 20 H
- ↳ Le renforcement des réseaux aux Rancunelières est programmé pour Juin
- ↳ Projet de sentier pédestre : il partira derrière l'ancienne déchetterie vers la Templerie Moulin sur 3 kms.
- ↳ Une réunion pour le Contrat Enfance Jeunesse est programmée le Mercredi 28 Mai à 19H à la Mairie
- ↳ Il serait judicieux de présenter les salles de la commune au moment de la demande de location pour les personnes qui ne connaissent pas les lieux
- ↳ Familles Rurales : Marie-Andrée POUPLIN est désormais Présidente

\* \* \* \*

*La séance est levée à 21 H 15*